

RAPPORT DU JURY

EXAMEN PROFESSIONNEL DE PASSAGE EN ENQUÊTEUR DE CATÉGORIE 1

Session 2023

Ce rapport du jury a été rédigé à partir des contributions des membres du jury, qu'ils en soient remerciés.

Table des matières

1. Le déroulement de l'examen.....	3
2. L'épreuve.....	4
3. Les principaux enseignements de la session 2023.....	5
4. Les conseils aux futurs candidats.....	5
5. Formation et préparation.....	7
6. Données statistiques.....	7

1. Le déroulement de l'examen

En 2023, 24 candidats se sont inscrits à l'examen, soit 40 % de moins qu'en 2022. On retrouve le même ordre de grandeur d'inscrits qu'en 2021 où l'on comptait 20 candidats. L'effet observé l'an dernier du fait de l'élargissement¹ des conditions d'ancienneté n'a pas perduré.

Ils étaient 340 enquêteurs à pouvoir s'inscrire cette année (356 l'an dernier). C'est une baisse de 4,5 % du public éligible.

En 2023, le taux d'inscription par établissement reste très hétérogène. Dans la moitié des 24 établissements régionaux il n'y a eu aucun inscrit (7 l'an dernier). Ailleurs, le taux d'inscription varie, comme l'an dernier, de 3,13 % pour l'établissement de Saint-Quentin en Yvelines (DR Île-de-France) à 25 % à Lille (DR Hauts-de-France). L'effort de communication sur la voie de promotion qu'offre cet examen est donc encore à poursuivre.

Sur les 24 candidats inscrits, 20 se sont présentés à l'oral. 4 inscrits étaient absents le jour de leur oral, dont un candidat retenu, quelques jours avant l'épreuve après avis du comité de promotion, pour l'avancement à la catégorie 1 des enquêteurs de l'Insee au titre de l'année 2023.

Les oraux se sont déroulés les 16,17 et 18 octobre 2023 en présentiel à Montrouge pour les membres du jury ainsi que pour les candidats à l'exception de certains d'entre eux notamment des domiens qui ont passé l'oral dans leur établissement, en visio-conférence.

Le jury a retenu 11 lauréats, sans atteindre le quota de places offertes à cet examen, au nombre² de 13 cette année.

Au final, la moyenne des 11 candidats admis est de 15,04.

Le dernier candidat admis a obtenu la note de 13,35.

Le jury a choisi, comme depuis deux ans, de garder des trinômes d'examineurs alors que les oraux étaient, les années auparavant, assurés par des binômes. Afin de ne pas perturber les candidats par un nombre plus important de personnes lui faisant face, le jury a déterminé un rôle spécifique à chaque membre : un interrogateur principal, un interrogateur secondaire et un observateur qui n'intervient pas lors de l'entretien mais est là pour prendre des notes et s'assurer que l'oral se déroule comme attendu. Les candidats sont informés de cette répartition des rôles.

De l'avis de l'ensemble du jury ce fonctionnement est préférable à un fonctionnement en binôme, car il permet aux interrogateurs de se concentrer entièrement aux échanges avec le candidat. Il génère cependant un travail de préparation plus lourd, chacun ayant plus de dossiers à examiner.

Après chaque journée a eu lieu un récapitulatif sur le déroulement de la journée permettant aux membres du jury d'échanger et de faire un point.

¹ L'inscription à l'examen est devenue possible, à partir de la session 2022, après 6 ans d'ancienneté (au lieu de 10 ans auparavant)

² Décision du 04 août 2023 signée par le Directeur général de l'Insee

2. L'épreuve

Comme défini par les textes en vigueur, l'examen, d'une durée de trente minutes, se déroule en deux parties. Pendant les cinq premières minutes, le candidat présente son parcours professionnel, ses motivations. Puis le jury interroge le candidat lors d'un entretien de vingt-cinq minutes. La présentation faite par le candidat de son parcours ainsi que les questions posées par le jury visent à percevoir les compétences actuelles du candidat, son aptitude à exercer les fonctions d'enquêteur de catégorie 1, ses motivations pour le faire et la connaissance de son environnement professionnel.

L'ensemble repose sur un dossier de reconnaissance des acquis par l'expérience professionnelle (RAEP) transmis par le candidat parallèlement à l'inscription. Rappelons très clairement que le jury n'évalue pas le dossier RAEP en tant que tel. Celui-ci sert de base et de support à l'élaboration du questionnement, ce dernier pouvant être complété au moment de l'oral par des questions que le jury formule après l'écoute de la présentation du candidat. Le dossier RAEP, s'il n'est pas noté, est cependant un élément important de cet examen. Autre précision majeure : le dossier RAEP n'est pas un descriptif de poste. En effet, il doit décrire une réalité (activités et travaux effectivement réalisés) et non une virtualité.

Les jurys successifs enrichissent la grille d'entretien (voir ci-dessous) au fil des années.

La grille d'entretien 2023 :

<p>Compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) Coefficient 24</p>	<p>1. La présentation (les 5 premières minutes)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Forme, expression orale (structuration du discours, élocution, etc.) et respect du temps • Fond de la présentation <p>2. Connaître les tenants et les aboutissants du métier, sa déontologie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sens, utilité et spécificité des enquêtes et des collectes • Confidentialité, qualité, importance et respect du protocole et des délais • Connaissance des informations mises à disposition du public sur les enquêtes-ménages et la collecte des prix <p>3. Maîtriser les techniques de collecte et les outils associés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise et mise en œuvre du protocole et des consignes • Savoir s'organiser dans son travail individuel, être efficace • Être persévérant et tenace • Maîtriser les outils informatiques métier et savoir utiliser la messagerie <p>4. Faire preuve d'un bon relationnel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avec l'extérieur (respecter les enquêtés, faire preuve de courtoisie et de force de conviction, etc.) • Avec ses collègues enquêteurs (transmettre, partager, avoir le sens du collectif, etc.) • Avec ses collègues agents de bureau (écouter, rendre compte, alerter, etc.) <p>5. Savoir se rendre disponible / savoir faire des remplacements / savoir s'organiser dans le temps / savoir mener plusieurs enquêtes en même temps</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'adapter aux contraintes ou à de nouvelles situations • Savoir gérer des activités différentes, y compris en même temps • Être réactif • Savoir s'organiser au sein du collectif <p>6. Connaître son environnement professionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Insertion des enquêteurs et de la collecte dans l'organisation nationale et locale
<p>Aptitudes Coefficient 11</p>	<p>7. Savoir prendre du recul et avoir de la hauteur de vue</p> <ul style="list-style-type: none"> • Esprit critique et d'analyse • Compréhension de l'évolution des protocoles (multimode) • Être force de proposition <p>8. Être capable d'exercer les fonctions d'expert</p> <ul style="list-style-type: none"> • Test, accompagnement, bilan, formation, aptitudes pédagogiques vis-à-vis des enquêtés ou des enquêteurs.
<p>Motivations Coefficient 5</p>	<p>9. Identifier ses marges de progression</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître ses marges de progrès • Savoir développer ses compétences <p>10. Connaître l'Insee au-delà de son métier, adhérer aux valeurs et à la culture</p>

	<p>de l'Insee</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ouverture d'esprit sur l'Insee • L'institution, son rôle et ses composantes • Identifier les enjeux juridiques et institutionnels de la confidentialité
--	--

La grille permet au jury d'évaluer les qualités du candidat au moyen de questions abordant l'ensemble des items de la grille.

3. Les principaux enseignements de la session 2023

Le jury a, cette année, apprécié la qualité de nombreuses prestations des candidats même si une autre partie importante d'entre eux n'a pas été à la hauteur des attentes, du fait, le plus souvent d'un manque de préparation. En 2023, il y a eu beaucoup moins de candidats présents à l'épreuve (20) qu'en 2022 (37) pour le même nombre de places proposées (13). Les notes s'échelonnent de 10,00 à 17,25, avec une moyenne à 13,38.

Comme l'an dernier, la préparation reste inégale selon les candidats. Elle est pourtant un élément central dans la réussite des uns par rapport aux autres : malgré leurs qualités, certains candidats se sont insuffisamment préparés.

Compte tenu du nombre de présentations de qualité insuffisante cette année, le jury tient à rappeler l'importance de cette partie de l'épreuve. La présentation du parcours professionnel et des motivations est souvent un marqueur du degré de préparation. Cette partie de l'épreuve, au-delà des points qu'elle rapporte permet au candidat de se libérer/d'être dans l'épreuve. À l'inverse, une présentation non préparée, non structurée, brouillonne, comme le jury l'a trop souvent constaté cette année, fait perdre des points, ne libère pas le candidat, ni ne « lance » positivement la suite de l'entretien. De fait, la présentation, si elle n'est qu'un élément parmi d'autres, donne souvent la « tonalité » de l'échange avec le jury. La présentation est un exercice qui peut, et devrait plus systématiquement, être très travaillé en amont. L'exercice doit être maîtrisé autant sur la forme (bonne oralité) que sur le fond (structuration des informations données avec un plan de présentation annoncé et suivi). Les candidats doivent veiller, ce qui n'est pas toujours le cas, à respecter la durée du temps de présentation (5 minutes). Enfin, le jury apprécie quand un candidat illustre par des exemples ou des résultats ce qui est mentionné dans son dossier RAEP et ne limite pas l'exposé oral à un déroulé du dossier, sans plan ni structure et avec peu d'originalité.

Cette année, le jury a parfois été surpris par le décalage entre la qualité du dossier RAEP et la prestation de certains candidats. Pour mémoire, le dossier RAEP ne compte pas dans l'appréciation ou la note du candidat mais est utilisé par le jury pour construire et préparer l'entretien.

4. Les conseils aux futurs candidats

Le jury réitère, comme les années précédentes, les conseils suivants :

- Le temps imparti à la présentation du parcours professionnel du candidat est de 5 minutes et ce temps doit être respecté.
- Une présentation trop courte ou trop longue est systématiquement pénalisante.
- La présentation doit être structurée, un plan annoncé et suivi
- Les candidats ont tout intérêt à répéter cette présentation en se mettant eux-mêmes en situation.
- La préparation tant à l'exposé qu'à l'entretien est un facteur fondamental pour réussir l'examen. Les échanges avec le jury nécessitent assurance, précision et concision dans les réponses aux questions posées. Là encore, l'entraînement est un élément central.

D'autre part, le jury rappelle qu'il attend une attitude professionnelle du candidat à l'image de celle qu'il doit adopter dans ses activités d'enquêtes. Toute attitude désinvolte est pénalisante.

De plus, les candidats doivent apporter beaucoup de soin à l'élaboration de leur dossier RAEP : il sert au jury pour la préparation des questions qui seront posées durant l'entretien. Ce dossier illustrant les activités du candidat, un dossier lacunaire interroge et ouvre plus largement le champ des questions possibles qu'un dossier précis (attention cependant à rester concis et ne pas être « verbeux ou ennuyeux » !).

L'examen vise à sélectionner, avant tout, les candidats qui sont de bons enquêteurs et sont en capacité d'exercer des fonctions d'enquêteur expert. Les candidats doivent montrer que les compétences nécessaires à leur métier d'enquêteur sont bien acquises. Le jury attend des réponses précises et exactes sur les questions traitant directement du métier d'enquêteur. Ces questions couvrant les premiers items de la grille de questionnement sont porteuses des plus gros coefficients dans la notation. Une réponse lacunaire ou imprécise est forcément pénalisante car, elle laisse penser à une insuffisance du candidat dans l'exercice de son métier. Les candidats doivent savoir montrer leur aptitude à endosser le rôle d'expert : en plus des compétences métier et techniques, il est nécessaire de démontrer sa capacité à faire des accompagnements, à transmettre ses compétences. Cela passe par la mise en avant de qualités relationnelles et de pédagogie.

Au-delà du cœur de métier, la relative faiblesse des notes obtenues sur les questions traitant de l'environnement professionnel direct montre qu'un effort est encore à produire sur le sujet. Il est important de connaître non seulement l'utilité des enquêtes ou de relevés de prix mais aussi des phases et des différents acteurs qui concourent aux processus. Le jury attend des candidats la connaissance générale des structures locales des établissements auxquels chacun est rattaché. De même, il est primordial pour un enquêteur de connaître la place de son activité dans le processus d'élaboration des statistiques sociales ou économiques. Pour cela, le jury suggère aux candidats de se documenter en mobilisant tous les supports mis à disposition (intranet de l'Insee, actions de communication interne, publications, mementos des enquêtes ménages et prix, etc.).

Les candidats maîtrisent assez bien les tâches qu'ils exercent, mais nombre d'entre eux n'ont pas assez de recul sur leurs travaux et missions ou la finalité de ce qu'ils font. Il est clair que l'environnement professionnel immédiat du candidat doit être bien connu et maîtrisé. Être capable de prendre un peu de hauteur et d'expliquer dans quel contexte plus global s'insère son travail est apprécié. Certains candidats affichent un manque de curiosité sur ce qui se passe en dehors de leur environnement immédiat et la culture Insee reste relativement moyenne pour certains d'entre eux. Une petite « culture d'entreprise » est toujours bienvenue et prouve que l'on s'intéresse à autre chose que le strict environnement professionnel. Pour ce faire, le jury considère comme indispensable de connaître l'Insee, ses missions, les indicateurs publiés et leur niveau, avoir visité le site Insee.fr, vitrine de l'Institut pour le grand public et les médias, lue des études, connaître des publications. A cela s'ajoute l'intranet de l'Insee pour s'informer sur la vie des services et les travaux en cours.

Une des préoccupations du jury est de donner aux candidats un contexte d'épreuve le plus favorable possible : le mode conversationnel et une bienveillance de tous les instants doivent permettre aux candidats de mieux réguler le stress et l'appréhension inhérents aux épreuves de ce genre. Mais cela n'autorise bien évidemment ni le relâchement du langage, ni les familiarités.

5. Formation et préparation

Deux séquences de **formation ont été proposées aux candidats** :

- une préparation au dossier RAEP assurée localement par les conseillers professionnels en formation (CPP) ;
- une préparation, à l'entretien avec le jury, assurée par un prestataire externe.

La formation à l'oral a été suivie par 16 des 20 candidats présents à examen. Tous les admis l'ont suivie.

Pour ce millésime 2023, le jury était composé de 10 membres dont 2 nouveaux. En termes de bilan, comme les années précédentes, **la formation du jury** est jugée importante et indispensable. Elle affermit la cohésion du groupe, permet de partager le souci de bienveillance et d'équité, de consolider les valeurs communes et de fixer et préciser les objectifs de comportement vis-à-vis des candidats.

6. Données statistiques

NOTA : Ces statistiques portent sur des populations réduites et doivent donc être interprétées avec précaution.

Origine géographique des candidats inscrits 2023

Candidats inscrits par région	Nombre de candidats potentiels	Nombre d'inscrits	Pourcentage d'inscrits (%)
DIRAG	40	7	17,50 %
DR AUVERGNE (Clermont-Ferrand)	10		
DR AUVERGNE (Lyon)	19	1	5,26 %
DR BOURGOGNE FRANCHE- COMTE (Besançon)	8		
DR BOURGOGNE FRANCHE- COMTE (Dijon)	9		
DR BRETAGNE	13		
DR CENTRE VAL DE LOIRE (Orléans)	8	1	12,50 %
DR CORSE	4		
DR GRAND-EST (Strasbourg)	7		
DR GRAND-EST (Reims)	11	1	9,09 %
DR GRAND-EST (Nancy)	11		
DR HAUTS-DE-France (Lille)	16	4	25,00 %
DR HAUTS DE France (Amiens)	5		
DR ÎLE-DE-FRANCE	32	1	3,13 %
DR NORMANDIE Caen	5	1	20,00 %
DR NORMANDIE-Rouen	16		
DR NOUVELLE AQUITAINE (Limoges)	5	1	20,00 %
DR NOUVELLE AQUITAINE (Poitiers)	6	1	16,67 %
DR NOUVELLE AQUITAINE (Bordeaux)	14	1	7,14 %
DR OCCITANIE (Montpellier)	18		
DR OCCITANIE (Toulouse)	14	3	21,43 %

DR PACA	26	2	7,69 %
DR PAYS DE LOIRE	9		
DR RÉUNION – MAYOTTE	34		
Total	340	24	7,06 %

Origine géographique des candidats reçus 2023

DR/Établissement	Nombre de reçus
DIRAG (Guadeloupe-Martinique-Guyane)	2
DR AUVERGNE – RHÔNE ALPES (Lyon)	1
DR CENTRE VAL DE LOIRE (Orléans)	1
DR GRAND-EST (Reims)	0
DR HAUTS DE France (Lille)	2
DR ÎLE-DE-FRANCE	0
DR NORMANDIE (Caen)	1
DR NOUVELLE AQUITAINE (Limoges)	1
DR NOUVELLE AQUITAINE (Poitiers)	0
DR NOUVELLE AQUITAINE (Bordeaux)	0
DR OCCITANIE (Toulouse)	3
DR PACA	0

Répartition par genre 2023

Genre	Candidats potentiels	Candidats inscrits	Candidats reçus	Taux d'inscription (%)	Taux de réussite (%)
Femmes	286	20	8	7,0%	40,0%
Hommes	54	4	3	7,4%	75,0%

Répartition par âge 2023

Tranche d'âge (années)	Candidats potentiels	Candidats inscrits	Candidats reçus	Taux d'inscription (%)	Taux de réussite (%)
<=45	43	4	3	9,3%	75,0%
46 – 50	37	4	0	10,8%	0,0%
51 – 55	73	5	2	6,8%	40,0%
56 – 60	92	6	3	6,5%	50,0%
60 ou +	95	5	3	5,3%	60,0%

Répartition par réseau 2023

	Candidats inscrits	Répartition des inscrits	Candidats reçus	Répartition des inscrits	Taux de réussite
Ménages	16	66,7 %	6	54,5 %	37,5%
Prix	1	4,2 %	1	9,1 %	100,0%
Bi-réseaux	7	29,2 %	4	36,4 %	57,1%
Total	24	100,0 %	11	100,0 %	45,8%

Répartition des notes 2023

ÉPREUVE	Min.	Max.	Moy.	< 10	≥10 <15	≥15
Oral	10	17,25	13,38	0	15	5